

Projet ICAT NIGER
Livrable L : Principaux
résultats et
enseignement tirés



CITEPA



Initiative for
Climate Action
Transparency

Initiative for Climate Action Transparency - ICAT

Principaux résultats et enseignement tirés du projet ICAT au Niger

Deliverable L

AUTHORS

Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD)

Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA)

Août 2023

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of Niger. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of Niger and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of the Niger.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, the Children's Investment Fund Foundation and the ClimateWorks Foundation.

Supported by:



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

The ICAT project is managed by the United Nations Office for Project Services (UNOPS).



TABLE OF CONTENTS

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 5 |
| CHAPITRE 1 : CONTEXTE DU PROJET | 6 |
| 1.1. Résultats attendus | 7 |
| Le soutien technique fourni au pays permettra de contribuer aux résultats suivants : | 7 |
| 1.2. Objectifs et périmètre des travaux | 7 |
| CHAPITRE 2 : RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DU PROJET | 9 |
| 2.1. Livrable A : Atelier de lancement du projet | 9 |
| 2.2. Livrable B : revue de la collecte des données et informations dans les secteurs Energie et AFAT | 9 |
| 2.3. Livrable C : Série des données collectées pour l'Inventaire de GES et pour GACMO | 12 |
| 2.4. Livrable D & E : Formation des experts nationaux sur la transparence dans les secteurs AFAT et Energie | 14 |
| 2.5. Livrable G 1 : Définition des indicateurs adaptés de suivi de la CDN | 15 |
| 2.6. Livrable G2 : la mise en place d'un outil simplifier de suivi de la CDN. | 17 |
| 2.7. Livrable H : Evaluation des politiques pertinentes à travers l'Application des méthodes ICAT applicables : Cars de la RNA et SNDR | 19 |
| 2.7.1. Evaluation de la politique RNA et SNDR | 19 |
| 2.7.2. Evaluation de la politique énergétique, notamment le PANER à travers les méthodologies GHG Protocole | 20 |
| 2.8. Livrable I.1 : Etat des lieux des projets et programmes, volet atténuation dans les secteurs AFAT et ÉNERGIE | 23 |

| | |
|--|-----------|
| 2.9. Livrable I.2 : Soutiens et appuis reçus au Niger à travers le financement climatique | 24 |
| 2.10. Livrable J 1 & J 2 : Système national de suivi de financement climatique | 28 |
| CHAPITRE 3 : ENSEIGNEMENTS TIRES | 34 |
| 3.1. Livrable A | 34 |
| 3.2. Livrable B | 34 |
| 3.3. Livrable C | 36 |
| 3.4. Livrable D & E | 36 |
| 3.5. Livrable G1 | 36 |
| 3.6. Livrable G2 | 37 |
| 3.7. Livrable H | 37 |
| 3.8. Livrable I.1 | 40 |
| 3.9. Livrable I.2 | 40 |
| 3.10. Livrable J | 40 |

INTRODUCTION

Suite à la 21^{ème} session de la conférence des parties (CoP 21), les Parties à la CCNUCC sont parvenues à un accord historique dénommé « l'Accord de Paris (AP) qui institue un Cadre de Transparence Renforcée de l'action et de l'appui à travers son article 13. En vertu de ce cadre, toutes les Parties doivent communiquer régulièrement sur leurs émissions de GES et sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et l'accomplissement de leurs contributions aux mesures d'atténuation dans leurs CDN. Le cadre transmettra des informations au bilan mondial (Global Stocktake) dont le premier sera réalisé en 2023 et poursuivra tous les 5 ans pour évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objet de l'Accord de Paris et pour servir de base aux futures actions individuelles des Parties.

C'est ainsi que des initiatives sont engagées au niveau international pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités techniques eu égard aux nouvelles exigences en matière de rapportage et de notification. Parmi ces initiatives, on note entre autres l'Initiative pour la transparence de l'action climatique (ICAT) qui vise à aider les pays à mieux évaluer les impacts de leurs politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence. Pour ce faire, elle accroît les capacités globales de transparence des pays, notamment la capacité d'évaluer la contribution des politiques et actions climatiques aux objectifs de développement des pays, et fournit des informations méthodologiques et des outils appropriés pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

Dans le cadre de ses travaux, l'ICAT soutient le Niger afin de (i) développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie au Niger ; (ii) appuyer la mise en œuvre et le renforcement des Communications Nationales, du Rapport Biennal Actualisé et de la CDN en évaluant les politiques pertinentes ; (iii) mettre en place un système de suivi des financements ; et (iv) partager les connaissances et leçons apprises.

Durant la mise en œuvre de ce projet couvrant la période du 01 mars 2022 au 30 novembre 2023, des résultats pertinents ont été atteints avec le concours des experts nationaux, la coordination nationale, notamment le Secrétariat Exécutif du CNEDD et la coordination internationale, en l'occurrence le CITEPA.

Le présent document relatif au livrable L porte sur les Résultats et enseignements tirés de la mise en œuvre dudit projet.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DU PROJET

Conformément aux dispositions pertinentes des articles 4 et 12 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), et aux directives de la décision 17CP/8, le Niger a pris l'engagement de communiquer à la Conférence des Parties (CdP), les informations relatives à ses émissions anthropiques des Gaz à Effet de Serre (GES) dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la CCNUCC.

Pour satisfaire à ses engagements, le Niger à travers le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEED) a présenté sa Communication Nationale Initiale (CNI) à la Sixième Conférence des Parties (COP6) sur les changements climatiques en novembre 2000 à La Hayes (Pays Bas). Quant à la Seconde Communication Nationale (SCN), elle fût présentée à la Quinzième Conférence des Parties (COP15) sur les changements climatiques en décembre 2009 à Copenhague (Danemark) et la Troisième Communication Nationale (TCN) présentée en 2016 (Marrakech) à la vingt deuxième Conférence des Parties (COP22).

Par ailleurs, en prélude à la COP 21, le Niger a élaboré et soumis sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) qui devient sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) avec la ratification de l'Accord de Paris.

Ainsi, dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, la Communauté Internationale a décidé d'accompagner les pays qui le souhaitent à réviser leur CDN afin d'accroître leur ambition en termes d'adaptation et d'atténuation. C'est dans ce cadre que le Niger a révisé sa CDN en 2021 à travers l'initiative du NDC Partnership. Cette CDN vise à contribuer à la réduction des émissions globales de GES (objectif 2°C voire 1,5°C à l'horizon 2050) tout en poursuivant son développement socio-économique sobre en carbone et résilient aux effets néfastes des changements climatiques. Il s'agit spécifiquement de : (i) lutter contre la pauvreté ; (ii) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Nigériens et des Nigériennes ; (iii) promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et l'utilisation massive des Énergie Renouvelables ; et (iv) renforcer la

résilience des écosystèmes et des communautés.

Pour un montant de 9,9081 Milliards USD (dont 3,1647 Milliards pour l'atténuation), l'opérationnalisation de cette CDN requiert d'importants moyens financiers, technologiques et logistiques ainsi que des renforcements de capacités des parties prenantes afin de permettre l'atteinte des objectifs qui lui sont fixés.

Ainsi, pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre de cette CDN révisée, il est important pour le Niger de mettre en place un système national de transparence en atténuation y compris le suivi de financement afin d'améliorer le futur Rapport Biennal de Transparence (RBT).

1.1. Résultats attendus

Le soutien technique fourni au pays permettra de contribuer aux résultats suivants :

- la capacité de suivi de la mise en œuvre et de l'impact des actions d'atténuation identifiées dans la CDN pour les secteurs AFAT et Énergie est renforcée ;
- les outils et mécanisme de suivi pour la mise en œuvre de la CDN sont mis en place ;
- le processus de mise en place du système de suivi des financements climatiques internationaux est amorcé ;
- les connaissances et leçons apprises sont partagées.

1.2. Objectifs et périmètre des travaux

Les objectifs et périmètre du projet sont précisés ci-après.

1.2.1. Objectif 1 : Développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie

Pour atteindre cet objectif, les parties prenantes seront formées à la compilation de l'inventaire (notamment en considérant le raffinement 2019 des lignes directrices du GIEC ainsi que les modalités, procédures et lignes directrices de la

CdP-24 complétée lors de la CdP-26) ainsi que l'utilisation de l'outil GACMO¹ sur la base des données également collectées lors de la révision de la CDN.

1.2.2. Objectif 2 : Appuyer la mise en œuvre et le renforcement de la CDN

Cet objectif consistera à développer des indicateurs sectoriels de suivi qui seront repris dans un outil simple de suivi MNV (sur la base de l'outil GACMO) afin de suivre la mise en œuvre et les impacts des mesures au niveau sectoriel et au niveau national. Cet outil pourra être mis à disposition des institutions impliquées dans le BTR (Rapport Biennal sur la Transparence), la Communication Nationale et le suivi de la mise en œuvre de la CDN. Ainsi, chaque année, les secteurs pourront compléter les fiches de suivi des actions d'atténuation afin de compiler le suivi au niveau national pour rendre compte des actions d'atténuation et de leurs impacts.

1.2.3. Objectif 3 : Commencer les réflexions sur la mise en place du système de suivi des financements internationaux liées aux actions d'atténuation retenues dans le cadre de la CDN

La mise en œuvre des objectifs conditionnels des CDN nécessitera la mobilisation de ressources internationales. Dans le cadre de cet objectif, une réflexion sera menée avec les parties prenantes concernées afin de définir le schéma institutionnel, le cadre logique et les pistes de mise en place de ce pilier de la transparence.

1.2.4. Objectif 4 : Partager les connaissances et leçons apprises

Les résultats, outils et leçons apprises seront présentés lors d'un atelier final auquel seront conviées toutes les parties prenantes. Cet atelier sera l'occasion de présenter les livrables ainsi que les pistes d'amélioration pour les années à venir afin d'assurer la pérennité des systèmes mis en place. Il permettra aussi une amélioration continue des données à même de renforcer la précision des informations générées et la transparence dans le temps. Ce partage des connaissances se fera également à travers un rapport présentant les principaux résultats et enseignements tirés. Le Niger pourra également présenter son retour d'expérience lors d'événements internationaux tels que les webinaires, les

¹ Le modèle GACMO permet de calculer l'impact des GES et les co-bénéfices des actions d'atténuation



ateliers régionaux ou le cluster francophone.

CHAPITRE 2 : RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DU PROJET

2.1. Livrable A : Atelier de lancement du projet

Le document relate le lancement de l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) au Niger. L'ICAT vise à aider les pays à évaluer les impacts de leurs politiques climatiques, accroître la transparence, et fournir des outils pour des politiques basées sur des données factuelles. L'atelier de lancement a réuni des représentants gouvernementaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et du secteur privé.

L'atelier a débuté par la cérémonie d'ouverture, comprenant des discours du Directeur Général de l'ICAT et du Secrétaire Exécutif du CNEED. Les résultats attendus comprenaient la présentation de l'initiative, du document du projet, et des activités à réaliser. Les activités comprenaient des présentations techniques sur le projet par des experts.

2.2. Livrable B : revue de la collecte des données et informations dans les secteurs Energie et AFAT

La Partie 2 du document se concentre sur la revue du système existant, en particulier la situation de référence liée à l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de l'énergie.

La collecte de données pour le secteur de l'énergie est transversale, impliquant plusieurs catégories d'acteurs telles que la biomasse, les combustibles fossiles, l'électricité et les énergies renouvelables, ainsi que des données démographiques et macro-économiques.

La collecte a été effectuée par le Système d'Information Energétique du Niger (SIE-Niger) du Ministère en charge de l'énergie, en collaboration avec divers fournisseurs de données tels que NIGELEC, SONICHAR, SML, COMINAK, SOMAIR, SORAZ, CNPC, Douane, SONIDEP, SNCC, NIGELEC, INS, ANPER, etc.

Le SIE-Niger élabore le bilan énergétique annuel national et développe des indicateurs de suivi des politiques dans le secteur de l'énergie. Les données sur les énergies renouvelables proviennent de l'Agence Nigérienne de Promotion de l'Electrification en milieu Rural (ANPER), du PNUD à travers le Projet PTFM, et

d'autres partenaires, y compris le secteur des télécommunications. Une cartographie des sources de données et des données collectées est présentée dans le tableau 1 du livrable, détaillant les codes GIEC, les désignations, les sources de données et les données associées.

Pour les données d'activités, le document présente des données d'activités pour différentes années (1990, 2000, 2008, 2014, 2016, etc.).

Le tableau 2 du livrable résume les données d'activités pour les années 1990-2000, 2008, 2014, et 2016, tandis que le tableau 3 présente les données d'activités pour l'année 2019, considérée comme année de base pour le premier Rapport Biennal Actualisé (RBA).

Les catégories concernées incluent la production d'électricité, le raffinage du pétrole, la transformation des combustibles solides, les industries manufacturières et de construction, le transport aérien, le transport routier, le transport par pipeline, le secteur commercial et institutionnel, le secteur résidentiel, l'agriculture/foresterie/pêche/pisciculture, les combustibles solides, la ventilation, le brûlage à la torche, etc.

Aussi, le livrable présente les données qui proviennent de diverses institutions publiques et privées, couvrant des aspects tels que les politiques, stratégies, productions, rendements, et données démographiques. Le secteur est influencé par des risques agricoles et climatiques, nécessitant des efforts pour renforcer la résilience et la durabilité.

La partie 3 du Livrable se concentre sur la revue des données collectées pour la CDN (Contribution Déterminée au niveau National) révisée du Niger, en se focalisant sur le secteur de l'énergie. Les mesures d'atténuation identifiées comprennent la promotion de l'efficacité énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le transport, le développement des énergies renouvelables et la réduction des pertes de transport et distribution d'électricité. Des technologies spécifiques ont été identifiées pour chaque mesure.

Il mentionne également différentes politiques et stratégies élaborées par le Niger dans le secteur de l'énergie, telles que le Programme National des Energies Domestiques, le Plan d'Action National des Energies Renouvelables, et le Plan d'Action National d'Efficacité Energétique. Ces politiques visent à atteindre des

objectifs spécifiques, tels que l'utilisation de lampes basse consommation à 100% d'ici 2030.

En ce qui concerne les cibles, le texte définit des cibles inconditionnelles et conditionnelles pour les ménages, les services, le transport et la distribution d'électricité. Ces cibles incluent des nombres spécifiques d'adoption de technologies telles que les lampes LED, les réfrigérateurs efficaces, et les voitures à essence plus efficaces.

Enfin, pour le secteur de l'Energie, le Livrable présente des données générales telles que les projections de croissance de la population, les prix de l'énergie, et des données de croissance sectorielle.

2.3. Livrable C : Série des données collectées pour l'Inventaire de GES et pour GACMO

La partie 2 du Livrable traite des données et informations collectées pour le secteur AFAT dans le cadre des inventaires GES (Gaz à Effet de Serre) au Niger. Le secteur agricole, contribuant significativement au PIB et à l'emploi, est cependant vulnérable aux risques climatiques. Les données proviennent de diverses institutions, couvrant des aspects tels que les terres cultivées, les animaux d'élevage, l'utilisation des engrais, la production de riz, etc.

L'importance cruciale de l'agriculture dans l'économie nigérienne est mise en évidence, avec des défis tels que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Les données collectées auprès d'institutions gouvernementales et privées offrent une base solide pour évaluer les impacts environnementaux et économiques du secteur AFAT. Les fluctuations dans les superficies cultivées, la production de céréales et l'utilisation des engrais reflètent la complexité des défis auxquels le secteur est confronté. L'analyse de ces données peut informer des politiques visant à renforcer la résilience du secteur agricole nigérien face aux risques climatiques et autres pressions.

La partie 3 du Livrable traite des données et informations sur le secteur de l'Énergie. En effet, le Niger possède un potentiel énergétique diversifié, comprenant l'uranium, le pétrole, le charbon minéral, la biomasse, l'hydroélectricité, le solaire et l'éolien. Cependant, malgré ces ressources variées, le pays dépend principalement de la biomasse (bois de chauffe, charbon de bois) et des produits pétroliers pour son approvisionnement énergétique. La biomasse représente une part significative de l'approvisionnement en énergie primaire, tandis que le solaire photovoltaïque reste marginal.

La collecte de données pour le secteur énergétique est réalisée par le Système d'Information Énergétique du Niger (SIE-Niger), impliquant diverses parties prenantes telles que NIGELEC, SONICHAR, ISTHISMAR, et d'autres acteurs du secteur énergétique. Les données sont catégorisées selon la codification du GIEC, couvrant la production d'électricité, le raffinage du pétrole, la transformation des combustibles, le transport, les secteurs commercial, résidentiel, et industriel.

L'analyse des données révèle une forte prédominance de la biomasse dans la consommation finale d'énergie, avec des efforts notables dans la production d'électricité à partir du solaire photovoltaïque. La diversification des sources d'énergie, les initiatives d'efficacité énergétique, et la géographie de la consommation sont des points clés à considérer.

Le Niger se trouve à un carrefour énergétique où la transition vers des sources plus durables et la diversification de la production d'électricité sont essentielles. Malgré l'abondance de ressources, la dépendance à la biomasse et aux produits pétroliers pose des défis en termes de durabilité et d'impact environnemental. La croissance notable de la production d'électricité solaire photovoltaïque est encourageante, indiquant un pas vers une transition énergétique. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accroître cette part et pour explorer d'autres sources renouvelables. Les données collectées, provenant de diverses sources, offrent une base solide pour orienter les décisions politiques et les investissements dans le secteur énergétique. Les recommandations pourraient inclure des incitations à l'adoption de technologies propres, des programmes d'efficacité énergétique, et des politiques de transition vers des sources d'énergie renouvelable. Une collaboration continue avec les parties prenantes et une surveillance constante des tendances du secteur sont impératives pour assurer une transition énergétique réussie au Niger.

La Partie 4 du Livrable se concentre sur les données et informations collectées dans le secteur pour le suivi de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) à l'horizon 2030. Les cibles spécifiques pour le secteur AFAT (Agriculture, Foresterie, et Autres Usages des Terres) sont détaillées, couvrant des aspects tels que la réhabilitation des forêts, la plantation d'espèces à usages multiples, la fixation de dunes, la promotion de la régénération naturelle, et d'autres.

Les cibles à atteindre d'ici 2030 sont énumérées pour chaque technologie d'atténuation, fournissant une référence claire pour évaluer les progrès. Le tableau 31 présente également les réalisations physiques de ces technologies de 2018 à 2022, offrant une vue d'ensemble des progrès réalisés jusqu'à présent.

La Partie 5 du Livrable examine les données et informations collectées dans le secteur de l'énergie pour le suivi de la Contribution Déterminée au niveau

National (CDN). Les cibles de la CDN pour le secteur de l'énergie d'ici 2030 sont diverses, couvrant des aspects tels que l'efficacité énergétique, la réduction des pertes de transport et distribution d'électricité, le développement des énergies renouvelables, et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur des transports.

Les cibles sont spécifiées pour différentes technologies, avec des mesures conditionnelles et inconditionnelles. Le tableau 36 présente également les réalisations physiques de ces cibles pour l'année 2020, 2021, et 2022, fournissant une évaluation de la progression réalisée jusqu'à présent.

L'évaluation des cibles de la CDN dans le secteur de l'énergie met en évidence des progrès tangibles dans divers domaines, notamment l'efficacité énergétique résidentielle et tertiaire, la réduction des pertes de transport et distribution, le développement des énergies renouvelables, et l'efficacité énergétique dans le secteur des transports.

Les réalisations physiques, telles que le nombre de lampes efficaces installées et la promotion des foyers à bois et au GPL, démontrent des efforts concrets pour atteindre les objectifs fixés. Cependant, des données manquantes, représentées par "UA" (information non disponible), soulignent la nécessité d'améliorer la collecte et la communication des informations.

Il est crucial de poursuivre les efforts visant à promouvoir des technologies plus propres et durables, en tenant compte des tendances démographiques et des taux de pénétration des équipements. La restriction à l'importation de voitures d'occasion, bien que mentionnée comme une mesure, ne montre pas encore de réalisations physiques.

2.4. Livrable D & E : Formation des experts nationaux sur la transparence dans les secteurs AFAT et Energie

Les Livrables relatent les événements et les discussions lors d'un atelier dédié à la Transparence Climatique au Niger tenue du 21 au 24 février 2023, impliquant des représentants du Citepa, du CNEED, et d'autres experts nationaux et internationaux. Les thèmes abordés comprennent la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et les nouvelles obligations liées à la Transparence Climatique.

Cérémonie d'ouverture : la cérémonie a été marquée par des discours soulignant l'importance de la Transparence Climatique dans la réalisation des CDN et des objectifs de la CCNUCC. Les partenaires techniques et financiers ont été remerciés.

Déroulement de l'atelier : adoption de l'agenda et mise en place du bureau de séance : Le bureau de séance a été constitué avec la participation de divers acteurs, dont le Coordonnateur national IGES Niger.

Présentations et échanges : des experts ont présenté des thèmes variés tels que les objectifs du projet ICAT Niger, le cadre de Transparence Renforcée, les politiques d'atténuation, les outils GACMO et EX-ACT, l'évaluation des politiques d'énergie renouvelable, et l'impact des politiques AFAT.

Recommandations :

- Renforcer la sensibilisation des détenteurs de données.

- Poursuivre la formation des experts sur les nouvelles exigences en matière de Transparence Climatique.

- Mettre en place une banque de données sectorielle pour la Transparence.

- Renforcer la collaboration entre acteurs impliqués dans les changements climatiques.

- Opérationnaliser le Système de Suivi & Evaluation de la CDN.

- Mobiliser davantage de ressources financières pour les projets liés au changement climatique.

Mot de clôture : Le représentant du Secrétaire Exécutif du CNEED a exprimé sa gratitude envers les participants, déclarant la fin de l'atelier.

2.5. Livrable G 1 : Définition des indicateurs adaptés de suivi de la CDN

La partie 2 du Livrable traite des dispositifs de suivi et d'évaluation de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Niger, en mettant l'accent sur les engagements, ambitions et mesures liés à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs AFAT (Agriculture, Foresterie et Autres Usages des Terres) et Énergie. La CDN du Niger vise à contribuer à la réduction des émissions globales de GES, avec des objectifs conditionnels de

réduction de 22,75% pour le secteur AFAT et de 45% pour le secteur Énergie d'ici 2030.

Le Livrable détaille également les mesures d'atténuation spécifiques pour chaque secteur, telles que la promotion de l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, la restauration des terres pastorales, la régénération naturelle assistée, et bien d'autres.

En ce qui concerne le suivi et l'évaluation, le Niger a mis en place un système de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV) pour suivre opérationnellement la mise en œuvre de la CDN. Le volet atténuation du système est basé sur des dispositifs de suivi et d'évaluation existants au niveau national, avec 32 indicateurs spécifiques couvrant différents aspects tels que la superficie des terres récupérées, la capacité renouvelable installée, les émissions de GES, etc.

Aussi, la CDN du Niger témoigne d'une volonté affirmée de contribuer à la lutte contre le changement climatique en fixant des objectifs ambitieux d'atténuation des émissions de GES dans les secteurs clés de l'AFAT et de l'Énergie. Les mesures spécifiques mentionnées dans le texte illustrent une approche holistique, intégrant des pratiques durables dans l'agriculture, la foresterie, et l'énergie. Le système de suivi et d'évaluation mis en place, basé sur des dispositifs existants, démontre l'engagement du Niger à assurer une mise en œuvre transparente et opérationnelle de sa CDN. Les 32 indicateurs identifiés permettront de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions d'atténuation, offrant ainsi une base solide pour ajuster les politiques et les actions au fur et à mesure.

En résumé, le Niger adopte une approche proactive en matière de changement climatique, associant des objectifs ambitieux à des mécanismes de suivi et d'évaluation robustes pour garantir une action effective dans la réalisation de sa CDN.

La troisième partie du Livrable aborde l'analyse et la proposition d'indicateurs appropriés pour le suivi de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Niger, en se concentrant sur le volet atténuation. L'approche consiste à identifier et définir des indicateurs en lien avec les mesures et les technologies spécifiques dans les secteurs de l'AFAT (Agriculture, Forêts, Autres Usages des

Terres) et de l'Énergie.

Pour le secteur AFAT, les indicateurs sont associés à des mesures telles que la régénération naturelle assistée, l'aménagement des terres, les pratiques pastorales durables, etc. Ces indicateurs incluent la superficie plantée, la promotion de la régénération naturelle, la restauration des terres pastorales, etc.

Quant au secteur de l'Énergie, les indicateurs sont liés à des mesures d'efficacité énergétique, de réduction des pertes de transport, et au développement des énergies renouvelables. Ils comprennent le pourcentage de ménages utilisant des foyers efficaces, la puissance installée des énergies renouvelables, et la quantité d'énergie produite à partir de différentes sources.

Dans le but d'améliorer le suivi, la partie propose également des indicateurs supplémentaires non définis par la CDN, en se basant sur des recommandations internationales et des études nationales. Ces indicateurs suivent le modèle SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis).

2.6. Livrable G2 : la mise en place d'un outil simplifié de suivi de la CDN.

La partie 3 du Livrable se concentre sur la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Niger, en accord avec l'Accord de Paris sur le climat. La Conférence des Parties à Katowice en 2016 a été cruciale, établissant les règles d'application essentielles pour suivre les contributions nationales. Ces règles comprennent des modalités pour la transparence, le financement, et d'autres aspects cruciaux.

Le Niger, en tant que partie à l'Accord de Paris, adopte ces Modalités, Procédures et Lignes Directrices (MPGs) dans son système national de suivi, renforçant la transparence. Un cadre robuste, le MRV (Mesure, Rapportage et Vérification), est crucial. L'Accord de Paris a institué un Cadre de Transparence Renforcée, et le Niger a développé un MRV pour le suivi de sa CDN, notamment grâce à un dispositif spécifique.

Le dispositif MRV-CDN propose un ensemble d'organes, dont un comité

d'orientation politique, un secrétariat permanent, un comité technique et un dispositif des IGES (Instituts de Gestion de l'Environnement). Ces organes garantissent la transparence dans le suivi et la mise en œuvre de la CDN.

L'objectif du MRV-CDN est de démontrer de manière transparente les progrès réalisés dans la réduction des émissions de GES, suivre la mise en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation, ainsi que le soutien nécessaire et reçu.

Sur le plan institutionnel, le système de suivi est ancré au ministère de l'Environnement, avec la possibilité d'un décret présidentiel pour formaliser son opérationnalisation. Des arrêtés ministériels préciseront la composition des organes et les rôles de chacun.

En outre, un outil simplifié, GACMO, déjà utilisé pour identifier les mesures d'atténuation, peut être employé pour le suivi. Cet outil permet de suivre la mise en œuvre des technologies d'atténuation, comme illustré par les objectifs du Niger en matière de foyers à bois efficaces.

La partie 3 met en lumière aussi l'engagement du Niger dans la mise en œuvre transparente de sa CDN conformément à l'Accord de Paris. La création d'un système MRV solide, appuyé par des organes institutionnels clairs, démontre la détermination du pays à atteindre ses objectifs en matière de réduction des émissions de GES.

L'ancrage du système au niveau du ministère de l'Environnement et l'éventualité d'un décret présidentiel témoignent de l'importance accordée à cette initiative. L'utilisation de l'outil GACMO pour le suivi offre une approche pratique, illustrée par des exemples concrets, renforçant l'idée que le Niger adopte des méthodes variées pour assurer le succès de sa CDN.

Quant à la partie 4 du Livrable, elle expose le contexte international et national dans lequel s'inscrit la proposition d'un outil de suivi des mesures d'atténuation au Niger. Les règles d'application de l'Accord de Paris ont été adoptées lors de la 24^{ème} Conférence des Parties, définissant les objectifs du Cadre de Transparence Renforcée (CTR) en termes d'action climatique et de soutien. L'application des Modalités, Procédures et Lignes Directrices (MPGs) est cruciale pour le suivi de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Niger.

Pour réaliser ce suivi, la partie 4 du Livrable met en avant la nécessité de consolider les mesures et les indicateurs, avec une attention particulière aux technologies et aux parties prenantes impliquées. Le suivi vise à centraliser et rapporter le niveau de mise en œuvre des technologies, les actions par secteur, l'évolution des impacts en termes de réduction des émissions de GES, et le niveau de mise en œuvre des scénarios conditionnels et inconditionnels.

En ce qui concerne les outils de suivi et de rapportage des mesures d'atténuation, le chapitre présente deux outils spécifiques utilisés au Niger : l'outil EX-ACT de la FAO pour le secteur AFAT et l'outil GACMO pour le secteur de l'Énergie.

L'outil EX-ACT de la FAO réalise des estimations d'impact des interventions agricoles sur les émissions de GES, utilisant une approche modulaire basée sur les lignes directrices des inventaires nationaux des GES. Il évalue les émissions de CO₂, CH₄, et N₂O, fournissant une analyse avant, pendant, et après les interventions.

L'outil GACMO, développé par UNEP-DTU, est un modèle de coût d'abattement des émissions de GES. Basé sur Excel, il utilise les méthodologies du GIEC et du MDP pour analyser les options de réduction des émissions de GES. Il intègre les coûts des options de réduction et le suivi du niveau de réduction des émissions (MRV).

2.7. Livrable H: Evaluation des politiques pertinentes à travers l'Application des méthodes ICAT applicables : Cas de la RNA, de la SNDR et du PANER

Il concerne l'évaluation des politiques à travers les méthodes ICAT dans le secteur de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et la Stratégie de Développement de la Riziculture (SNDR) ainsi que d'autres méthodes développées par GHG Protocole pour le secteur de l'Énergie, notamment le PANER.

2.7.1. Evaluation de la politique RNA et SNDR

Pour ce qui est de la RNA, les résultats de l'évaluation montrent que la Régénération Naturelle Assistée (RNA) est une pratique visant à planter, épargner et entretenir des rejets et jeunes pousses d'espèces ligneuses lors des

travaux de préparation des champs. Cette technique, enregistrant des taux d'adoption élevés, a couvert environ 5 millions d'hectares dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder, avec une augmentation de 688 181 hectares de 2018 à 2022. L'objectif de la CDN est de porter cette surface à 913 932 hectares d'ici 2030.

Aussi, les objectifs de la RNA incluent la diversification des productions agro-sylvo-pastorales, l'augmentation de la productivité des champs, la reconstitution du couvert végétal, la lutte contre la désertification, l'amélioration de la fertilité des sols, la production de bois de chauffe et d'œuvre, ainsi que la protection des terres contre l'érosion. La mise en œuvre implique des programmes ministériels, des projets de développement, des ONG et des initiatives privées, avec un coût estimé à 7500 F/ha.

La mise en place de la RNA au Niger est encadrée par des cadres politiques tels que le Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres et la CDN révisée, vise à obtenir des résultats bénéfiques à la fois sur le plan environnemental et économique. Les calculs des émissions et absorptions indiquent que l'atteinte des objectifs de la CDN pourrait avoir un impact positif significatif sur la séquestration du carbone et la production agricole. Cependant, pour maximiser l'efficacité du projet, des ajustements dans le suivi des surfaces concernées par la RNA et la densité des arbres sont recommandés. Il est essentiel d'intégrer un volet RNA dédié dans l'inventaire du secteur AFAT et de systématiser la remontée statistique des surfaces impliquées. De plus, un suivi de la densité des arbres par télédétection ou sur des sites représentatifs des différentes régions serait nécessaire pour évaluer l'efficacité à long terme de la RNA.

Par contre, la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) au Niger vise à développer la production de riz pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Actuellement, la production de riz paddy est de 0,115 Mt en 2018, couvrant seulement 17,27% des besoins nationaux estimés à 435,150 tonnes de riz blanc. L'objectif quantifié est d'atteindre une production de 1,5 Mt de riz paddy d'ici 2030. La stratégie se base sur la concentration de l'État sur son rôle régalien, une plus grande implication du secteur privé, et une approche par la demande avec une contractualisation des acteurs de la filière. Elle prévoit la production de 1,5 million de tonnes de paddy d'ici 2030, avec une modernisation des systèmes de production, la création de centres de prestation de services mécanisés, et l'implantation de plus de 1,000 unités de décorticage.

La mise en œuvre de la SNDR est orientée vers une approche globale de

développement de la riziculture, avec des objectifs ambitieux mais nécessaires pour répondre à la demande nationale. Cependant, la stratégie ne prend pas explicitement en compte l'impact sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). L'absence de cette considération dans la planification actuelle peut être un point de réflexion pour une révision future, en particulier avec l'intégration potentielle de pratiques plus durables, telles que le Placement Profond de l'Urée (PPU) et la gestion des résidus agricoles.

2.7.2. Evaluation de la politique énergétique, notamment le PANER à travers les méthodologies GHG Protocole

La première partie du Livrable montre que la situation énergétique du Niger présente des caractéristiques distinctives, notamment une faible consommation d'énergie par habitant (0,15 tep) par rapport aux moyennes africaine (0,68 tep/habitant) et mondiale (1,86 tep). La biomasse domine la consommation énergétique nationale, représentant environ 78%, entraînant une surexploitation des ressources ligneuses sans régénération compensatrice. L'électricité est principalement générée à partir de centrales thermiques et importée du Nigeria, avec des projets en cours pour diversifier la production et accroître l'accès.

Sur le plan des émissions, le secteur de l'énergie contribue significativement aux émissions globales de gaz à effet de serre (GES) du Niger. En 2019, les émissions totales sont estimées à 3766,457 GgCO₂eq, principalement issues de la combustion des combustibles (77%) et des émissions fugitives (23%). Les émissions de CO₂ prédominent, suivies du CH₄ et du N₂O. Le secteur des transports est la principale source d'émissions, suivi des émissions fugitives liées aux combustibles, du secteur résidentiel, et de la production d'électricité et de chaleur.

La deuxième partie du livrable montre que, en signant des Accords Environnementaux Multilatéraux. Plusieurs politiques et stratégies ont été élaborées, dont le Document de Politique Nationale de l'Électricité (DPNE) 2018-2035, la Stratégie Nationale d'Accès à l'Électricité (SNAE) 2018-2035, le Plan d'Actions National des Énergies Renouvelables (PANER) 2015-2030, et le Plan d'Actions National d'Efficacité Énergétique (PANEE) 2015-2030. Le DPNE met l'accent sur le développement de l'accès à l'électricité et la valorisation des ressources énergétiques nationales, tout en visant l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique. La SNAE vise la couverture universelle et l'accès à l'électricité pour tous, avec un accent sur les énergies renouvelables et les partenariats public-privé. Le PANER prévoit une contribution significative des énergies renouvelables au mix électrique, des objectifs explicites de réduction

des émissions de gaz à effet de serre (GES), et la promotion de l'efficacité énergétique.

La troisième partie du Livrable traite de la définition de la politique et de l'objectif d'évaluation, avec un accent sur le Plan d'Actions National d'Énergie Renouvelable (PANER) du Niger. Le PANER, aligné sur les objectifs nationaux de développement durable, vise à augmenter la part des énergies renouvelables (ER) dans le mix énergétique, avec des objectifs spécifiques pour les capacités installées, l'électrification rurale, et l'utilisation des ER dans divers secteurs. La section fournit des informations clés sur le PANER, y compris son titre, ses objectifs, sa couverture géographique, et les entités responsables de sa mise en œuvre.

La partie 4 du Livrable se concentre sur l'identification des effets liés aux gaz à effet de serre (GES) et la construction de la chaîne de causalité pour les actions d'atténuation du PANER. Trois composantes sont évaluées : la construction des centrales solaires connectées au réseau, la promotion de l'électrification rurale, et la promotion des énergies de cuisson. Chaque composante est analysée en termes d'apports, d'activités, d'effets intermédiaires, d'effets GES, d'effets GES hors territoire, et d'effets hors GES.

La partie 5 traite de la détermination du périmètre de l'analyse et des effets inclus dans l'évaluation des actions du PANER. Après l'établissement des chaînes de causalité, cette étape définit la portée de l'évaluation, les gaz à effet de serre (GES) à inclure, et la période d'évaluation. L'importance des effets potentiels sur les GES est évaluée en termes de probabilité et de magnitude. Les sources incluses dans l'analyse sont définies en fonction de la probabilité et de l'amplitude des effets. La période d'évaluation ex ante des GES est fixée de 2020 à 2030.

La partie 6 du livrable se concentre sur l'estimation des émissions de la ligne de base pour différentes composantes du Plan d'Actions National des Énergies Renouvelables (PANER). L'estimation des émissions de la ligne de base dans le contexte du PANER nécessite la définition d'un scénario de référence. Pour chaque composante du plan, les émissions sont calculées en l'absence des actions spécifiques du PANER. Les méthodes d'estimation varient en fonction des sources d'émissions, allant des centrales connectées au réseau à la promotion de l'électrification rurale et à la promotion des énergies de cuisson. Les paramètres utilisés comprennent des données d'activité et des facteurs d'émission.

La partie 7 du Livrable se concentre sur le scénario de mise en œuvre du Plan d'Action National pour les Énergies Renouvelables (PANER) à travers les trois composantes principales. La première concerne les centrales connectées au réseau et la promotion de l'électrification rurale au photovoltaïque, visant à réduire l'utilisation de combustibles fossiles dans la production d'électricité. La deuxième composante se concentre sur la promotion des énergies de cuisson, prévoyant l'utilisation du GPL comme substitut au bois afin de diminuer la consommation de biomasse. Les émissions sont déterminées à partir des paramètres précédents et les hypothèses formulées.

La détermination des émissions dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action National pour les Énergies Renouvelables (PANER) repose sur la fixation des valeurs des paramètres de calcul, intégrant les hypothèses formulées préalablement et le calcul des émissions pour le scénario de la politique (la mise en œuvre du PANER) est effectué en utilisant les paramètres établis, présentant ainsi l'évolution des émissions.

2.8. Livrable I.1 : Etat des lieux des projets et programmes, volet atténuation dans les secteurs AFAT et ÉNERGIE

Le Livrable examine la situation des projets et programmes liés à l'atténuation dans les secteurs AFAT (Adaptation aux changements climatiques, Foresterie, Agriculture, et Terres) et Énergie au Niger. Les initiatives visent à répondre aux engagements mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à contribuer à la Neutralité Carbone d'ici 2050, tout en tenant compte des priorités nationales d'adaptation.

Principaux points à retenir :

Engagement envers la Réduction des Émissions : le Niger s'engage activement dans la stabilisation des émissions de GES en mettant en œuvre des projets et programmes alignés sur les politiques sectorielles et les cadres stratégiques nationaux et régionaux. Ces efforts contribuent aux objectifs énoncés dans l'Accord de Paris.

Secteurs Ciblés : les projets abordent différents aspects, notamment l'adaptation, l'atténuation, l'adaptation à co-bénéfice d'atténuation, l'atténuation à co-bénéfice d'adaptation, et des approches transversales combinant adaptation et atténuation.

Cadre de Transparence Renforcée : la communication des projets suit les directives du Cadre de Transparence Renforcée de l'Accord de Paris, utilisant des modèles spécifiques pour rapporter les informations relatives aux secteurs AFAT et Énergie, avec des codes indiquant la disponibilité des données.

Projets et Programmes Clés :

Projet de Développement Hydro-agricole : adopté, visant à rendre l'agriculture résiliente aux changements climatiques par l'amélioration des systèmes d'irrigation et l'accès au financement. Estimations de réduction des émissions de 227,6 ktonnes eqCO₂ sur la période 2022-2027.

Financement Vert Inclusif pour l'Agriculture : en cours de mise en œuvre, focalisé sur une agriculture résiliente au climat. Estimations de réduction des émissions de 1 600 ktonnes eqCO₂ sur la période 2020-2025.

Desert to Power G5 Sahel Facility : en cours de mise en œuvre, visant à exploiter le potentiel solaire de la région du Sahel. Estimations de réduction des émissions de 14 400 ktonnes eqCO₂ sur la période 2022-2029.

Facilité de Financement Climat de la BOAD : en cours de mise en œuvre, ciblant six pays pour augmenter la capacité solaire installée. Estimations de réduction des émissions de 4 800 ktonnes eqCO₂ sur la période 2022-2027.

Initiative IGREENFIN I : en cours de mise en œuvre, couvrant 11 pays de la Grande Muraille Verte. Estimations de réduction des émissions de 5 600 ktonnes eqCO₂ sur la période 2022-2027.

Initiative CATALI.5°T : adoptée, favorisant les start-ups climatiques en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest. Estimations de réduction des émissions de 3 800 ktonnes eqCO₂ sur la période 2022-2028.

Projet HASKE : en cours de mise en œuvre, visant à accélérer l'accès à l'électricité au Niger. Estimations des réductions d'émissions non rapportées.

Projet RANAA : en cours de mise en œuvre, augmentant l'accès à l'électricité à base solaire. Estimations des réductions d'émissions non rapportées.

Programme PISEN : en cours de mise en œuvre, intégrant des interventions pour renforcer la sécurité de l'eau. Estimations de réduction des émissions de 3 431 ktonnes eqCO₂ sur la période 2022-2026.

2.9. Livrable I.2 : Soutiens et appuis reçus au Niger à travers le financement climatique

Le Livrable met en lumière les soutiens et appuis techniques et financiers accordés au Niger dans le cadre du financement climatique. Les principales formes de soutien incluent le financement, le transfert de technologies, le renforcement des capacités, et la mise en œuvre de l'article 13 de l'Accord de Paris. Ces informations sont communiquées conformément aux directives du Cadre de Transparence Renforcée. Plusieurs projets sont présentés, illustrant la diversité des actions entreprises. Il s'agit entre autres :

Programme de Développement Intégré et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/NB) : ce programme régional vise à réduire les effets du changement climatique dans le bassin du Niger en améliorant la gestion des ressources naturelles et en renforçant la résilience des populations. Il couvre neuf pays, avec une allocation financière de 67,774,000 USD sur la période 2022-2027, dont 32,3% proviennent du Fonds Vert pour le Climat.

Programme de Gestion Intégrée des Risques Climatiques en Afrique : ciblant sept pays sahéliens, ce programme vise à renforcer la résilience des petits exploitants agricoles face aux changements climatiques. D'une enveloppe totale de 143,3 millions USD sur la période 2021-2027, il bénéficie d'un soutien financier de 57,8% du Fonds Vert pour le Climat.

Projet de Développement Hydro-agricole : centré sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture, ce projet vise à rendre la production agricole plus résiliente. Il opère dans les cinq régions les plus vulnérables du Niger, avec un financement de 48,2 millions USD sur la période 2022-2027, dont 66,2% proviennent du Fonds Vert pour le Climat.

Financement Vert Inclusif pour une Agriculture Paysanne Résiliente au Changement Climatique et à Faibles Émissions : axé sur l'agriculture paysanne, ce projet encourage la participation du secteur privé pour soutenir les petits exploitants. Avec un financement total de 12,2 millions USD sur la période 2020-2025, il est financé à hauteur de 74,1% par le Fonds Vert pour le Climat.

Desert to Power G5 Sahel Facility : visant à exploiter le potentiel solaire du G5 Sahel, ce projet contribue à fournir une électricité propre et à faibles émissions. Avec un financement total de 966,7 millions USD sur la période 2022-2029, le Fonds Vert pour le Climat contribue à hauteur de 15,5%.

Facilité de Financement Climat de la BOAD : ciblant six pays d'Afrique de l'Ouest, ce programme cherche à améliorer l'accès à l'énergie propre. D'une valeur de 129,2 millions USD sur la période 2022-2027, il est financé à 50% par le Fonds Vert pour le Climat.

Initiative de Financement Vert Inclusif : couvrant 11 pays de la Grande Muraille Verte, cette initiative soutient l'agriculture et l'agroforesterie résilientes au climat.

Avec un financement de 188 millions USD sur la période 2022-2027, 58,8% proviennent du Fonds Vert pour le Climat.

Initiative CATAL I.5 relative à l'Action Concertée pour Accélérer les Technologies Locales 1.5 : soutenant les start-ups climatiques en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest, ce programme opère dans huit pays. D'une valeur de 38,7 millions USD sur la période 2022-2028, il est financé à 73,5% par le Fonds Vert pour le Climat.

Le Niger a bénéficié d'un soutien significatif à travers divers projets financés par des entités multilatérales, bilatérales, et d'autres sources climatiques. Ces initiatives couvrent des domaines variés tels que l'adaptation au changement climatique, la gestion des risques climatiques, le développement hydro-agricole, l'agriculture résiliente, et la transition vers une énergie propre.

Les contributions financières, notamment du Fonds Vert pour le Climat, jouent un rôle crucial dans la réalisation de ces projets. Les secteurs ciblés comprennent l'eau, l'environnement, la santé, l'agriculture, l'énergie, et d'autres domaines transversaux. Ces projets visent non seulement l'atténuation des effets du changement climatique mais contribuent également au renforcement des capacités locales et au transfert technologique.

La diversification des projets démontre l'engagement du Niger à faire face aux défis climatiques de manière holistique, en impliquant divers acteurs et en adoptant des approches adaptées à chaque contexte régional. Ces efforts collectifs témoignent de la détermination du pays à promouvoir une croissance durable et à renforcer sa résilience face aux changements climatiques.

Pour ce qui est de l'aide au Développement et au Transfert de Technologies au Niger, le Livrable met en lumière les projets bénéficiant du transfert de technologies conformément à l'article 10 de l'Accord de Paris. Trois projets significatifs ont été soulignés : le projet de modélisation des mares, le projet ANADIA, et le projet RETO-Dosso.

Projet de Modélisation des Mares :

Objectif : modéliser la dynamique des réservoirs naturels et artificiels au Niger pour prédire les variations hydrologiques et sédimentaires.

Technologie Utilisée : modélisation avec l'utilisation de drones pour la collecte de données.

Application : prévoir la capacité des réservoirs à subvenir aux besoins pendant la saison sèche, anticiper les changements dans les services fournis, et identifier les interventions nécessaires.

Contexte : l'eau est cruciale pour l'agriculture au Niger, et ce projet vise à améliorer la gestion de cette ressource essentielle.

Projet ANADIA :

Objectif : contribuer au développement d'une agriculture durable et résiliente aux changements climatiques, en mettant l'accent sur les inondations et les sécheresses.

Technologie Utilisée : modélisation hydrologique et hydraulique avec la mise en place du SLAPIS pour l'alerte précoce aux inondations.

Application : élaboration de plans de réduction des risques d'inondation, mise en place d'un dispositif d'assistance agrométéorologique, renforcement de la résilience agricole.

Résultats Estimés : cinq études réalisées, création de bases de données, mise en place de SLAPIS, assistance agrométéorologique, publications scientifiques.

Projet RETO-Dosso :

Objectif : démontrer qu'un système solaire peut améliorer l'approvisionnement en eau, en électricité, en nourriture, et renforcer l'économie rurale.

Technologie Utilisée : solaire et hydrogène vert.

Application : alimentation en eau, soutien à l'irrigation, fourniture d'électricité pour les entreprises locales.

Résultats Estimés : amélioration des conditions de vie, promotion des entreprises locales, encouragement de la recherche en énergies renouvelables.

Contexte : répondre aux défis liés à l'accès à l'électricité, à l'eau potable, et à l'alimentation dans un contexte de changements climatiques.

Conclusion : le Niger a bénéficié de transferts de technologies dans des

domaines cruciaux tels que la gestion des ressources en eau, l'agriculture durable, et l'accès à l'énergie. Ces projets montrent l'engagement du gouvernement à renforcer sa résilience face aux défis climatiques, tout en mettant en avant des approches novatrices et des collaborations internationales. Les technologies de pointe, telles que la modélisation hydrologique et les systèmes solaires, jouent un rôle clé dans la création d'une infrastructure durable et dans l'amélioration des conditions de vie des communautés vulnérables.

Enfin, le Livrable fournit des informations sur le soutien reçu par le Niger pour la mise en œuvre de l'article 13 de l'Accord de Paris et les activités liées à la transparence, y compris le renforcement des capacités en matière de transparence à travers trois Initiatives à savoir :

L'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) au Niger, visant à réviser la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Niger. Le financement multilatéral de 169,510 USD soutient la mise en œuvre de la CDN, renforce la capacité de suivi, et facilite la mise en place du système de suivi des financements internationaux.

Le Projet « NDC Support Programme au Niger » financé par la Belgique et l'Allemagne. Il vise à finaliser la Quatrième Communication Nationale (QCN), formuler la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), et opérationnaliser le Système National Mesure, Notification et Vérification (SN-MNV).

Le Premier Rapport Biennal de Transparence, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et l'État nigérien. Il vise à permettre au Niger de remplir ses obligations en tant que partie à la CCNUCC et à l'Accord de Paris.

Ces initiatives visent à renforcer la transparence dans la mise en œuvre des engagements climatiques du Niger. L'ICAT soutient la révision de la CDN et l'amélioration du système de transparence, tandis que le NDC Support Programme et le Premier Rapport Biennal de Transparence ciblent la finalisation de rapports, la formulation de stratégies, et l'opérationnalisation des systèmes de suivi.

2.10. Livrable J1 & J2 : Système national de suivi de financement climatique

Le Livrable J a abouti aux résultats suivants :

Le financement international du climat découle des recommandations des conférences des parties (COP) et des accords sur le changement climatique. Ces flux financiers sont devenus des opportunités cruciales pour les pays en développement et constituent une composante additionnelle de leur espace budgétaire. La synthèse se concentre sur l'architecture internationale du financement climatique, rappelant son évolution depuis le protocole de Kyoto (1997) jusqu'à l'accord de Paris (2015).

La mobilisation du financement international du climat reste en deçà des engagements, ce qui soulève des préoccupations quant à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux. Les banques multilatérales et la Banque Mondiale adoptent des approches diverses dans la distribution de leurs financements entre atténuation et adaptation.

Les financements privés augmentent, mais l'Afrique subsaharienne reçoit une part limitée. Les obstacles subsistent, mettant en évidence la nécessité de mesures pour surmonter les problèmes du côté des pays bénéficiaires, tels que les capacités institutionnelles limitées et les défis de gouvernance.

Le besoin de financement concessionnel est crucial pour les pays en développement, en particulier en Afrique, face à des coûts considérables d'adaptation et d'atténuation. Cependant, l'accès à ces fonds reste complexe en raison de la diversité des fonds et des obstacles institutionnels.

L'Accord de Paris, avec son cadre de transparence renforcé, vise à améliorer la mobilisation du financement climatique en tenant compte de la situation particulière des pays les moins avancés. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour surmonter les défis

persistants et assurer une mobilisation adéquate des ressources financières pour lutter contre le changement climatique.

Synthèse de l'Analyse des Politiques Publiques et Changement Climatique au Niger : au Niger, la lutte contre le changement climatique s'inscrit dans une approche globale de développement, alignée sur des documents cadres nationaux. La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035) adoptée en 2016 intègre la prise en compte du changement climatique, visant un développement durable, éthique, équitable et équilibré. Les Plans de Développement Économique et Social (PDES) s'alignent également sur les initiatives nationales et internationales liées au changement climatique. Les autorités, en réponse aux événements de juillet 2023, ont initié un plan d'urgence pour la sauvegarde de la patrie pour les trois prochaines années, mais son lien avec le PDES 2022-2026 reste à clarifier. La Politique Nationale de Genre, révisée en 2007, intègre des axes liés à la gestion durable de l'environnement et des changements climatiques pour renforcer la résilience des femmes et des hommes. Au niveau spécifique au changement climatique, divers documents tels que la Stratégie Nationale et le Plan d'Action en matière de Changements et Variabilités Climatiques (SNPA/CVC), la Politique Nationale en matière de changements climatiques (PNCC), et le Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) ont été formulés et adoptés. La Contribution Déterminée au niveau National (CDN) s'inscrit dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, alignant les ambitions du Niger sur des estimations actualisées des émissions. Au niveau sectoriel, plusieurs politiques et stratégies, tels que le Plan d'action pour la gestion des risques agricoles, la Stratégie de Développement Durable de l'Élevage, et l'Initiative Énergie Durable pour Tous, intègrent des considérations sur le changement climatique. Le Programme de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité, financé par le FMI, vise à renforcer la résilience économique face au changement climatique. En résumé, le Niger intègre les défis du changement climatique dans ses politiques de développement, alignant ses objectifs sur des cadres nationaux et internationaux. Cependant, la

coordination entre les différents plans et initiatives, notamment avec le plan d'urgence récent, nécessite une clarification pour assurer une approche cohérente et efficace face aux défis climatiques.

Synthèse sur les Cadres Législatif et Réglementaire sur le Financement Climatique : Le financement climatique au Niger est étroitement lié aux politiques budgétaires, servant de levier essentiel pour des initiatives telles que la taxation du carbone, les transferts monétaires, et les investissements dans des infrastructures durables. La gestion des investissements publics, ancrée dans des cadres institutionnels, est cruciale pour une économie plus verte et résiliente. Au Niger, le processus de formulation et de mise en œuvre des projets publics est encadré par des décrets, notamment le décret de 2015 régissant l'évaluation des projets d'investissements publics. Des comités interministériels orientent la politique nationale d'investissements, et des comités ad hoc spécifiques sont créés pour chaque projet ou programme, notamment pour les Contrats de Partenariat Public Privé (CPPP). Cependant, il est noté que l'obligation d'intégrer le changement climatique dans le narratif des projets n'est pas explicitement inscrite dans les textes et outils de programmation. Certains partenaires exigent une évaluation de sauvegarde environnementale, mais des lacunes subsistent dans la communication des données financières relatives aux actions sensibles au climat.

L'intégration du changement climatique semble plus efficace au stade de la planification par rapport à la phase de mise en œuvre, soulignant la nécessité de cibler les efforts d'intégration climatique tout au long du cycle de développement du projet. La coordination entre les différents secteurs et niveaux du gouvernement est également cruciale pour des investissements publics pertinents sur le plan climatique.

La préparation du budget de l'État est encadrée par des lois organiques, décrets, et arrêtés, avec des comités spécifiques et des circulaires détaillant les étapes du processus. Les ministères sectoriels structurent leurs budgets programmes en fonction des priorités sectorielles, tout en

mettant en place des comités ad hoc pour coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des programmes budgétaires.

La cartographie des parties prenantes impliquées dans le financement climatique au Niger met en lumière divers acteurs engagés dans la planification, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions climatiques. Ces parties prenantes comprennent les ministères et structures rattachées, tels que le Ministère du Plan et le Ministère des Finances, qui jouent des rôles clés dans l'identification, la formulation et la mobilisation des ressources pour les projets climatiques. Les ministères sectoriels, qu'ils soient fortement ou partiellement sensibles au climat, participent également à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques sectorielles.

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) coordonne les actions liées au changement climatique au niveau national, agissant en tant qu'autorité nationale désignée pour plusieurs fonds internationaux. Les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers (PTFs), les institutions financières nationales, les cadres ad hoc, tels que le Comité technique National de suivi de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National, et les ONG jouent également des rôles significatifs. Ces parties prenantes contribuent à la mobilisation des ressources financières, à la mise en œuvre des projets et à la coordination des actions climatiques à différents niveaux. Le texte souligne également le rôle des institutions financières nationales, telles que le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) et la Banque Agricole du Niger (BAGRI), qui jouent un rôle crucial dans le financement de projets sensibles au climat. En résumé, la diversité des parties prenantes et leur coordination à travers divers organes et cadres institutionnels reflètent l'approche intégrée du Niger pour aborder les défis liés au financement climatique et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation.

La feuille de route pour le financement national de la lutte contre le changement climatique au Niger établit un cadre clair pour la mobilisation

des ressources, tant publiques que privées. Les sources de financement climatique incluent des fonds provenant d'organisations internationales, du gouvernement, d'organismes d'aide, de banques de développement, de promoteurs de projets, d'investisseurs étrangers, d'institutions financières et de banques commerciales. L'objectif est de mettre en place un dispositif efficace et des capacités techniques et institutionnelles adéquates pour assurer le suivi du financement climatique, aligné sur les engagements pris dans la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et les accords de l'Accord de Paris, en respectant les exigences de transparence.

Dispositifs institutionnels et renforcement des capacités : Le texte souligne l'importance des dispositions institutionnelles et du renforcement des capacités pour assurer l'efficacité du système national de Mesure, Vérification et Rapport (MVR) lié à la lutte contre le changement climatique au Niger. Il identifie plusieurs éléments existants, tels que les départements ministériels, les comités nationaux et les institutions financières, mais souligne également des lacunes et des défis persistants. Ces défis comprennent la lenteur du processus d'accréditation aux fonds climatiques, la faible connaissance des critères de financement, la capacité technique limitée du ministère chargé du Plan, la collaboration suboptimale entre les parties prenantes, les allocations budgétaires insuffisantes et la faible capacité d'absorption des financements extérieurs. La feuille de route suggère des axes d'amélioration, notamment en renforçant la coordination entre les ministères et en améliorant la capacité technique des structures nationales pour maximiser l'efficacité du financement climatique.

CHAPITRE 3 : ENSEIGNEMENTS TIRES

3.1. Livrable A

Importance de la Transparence : l'ICAT souligne l'importance de la transparence dans la mise en œuvre des actions climatiques. Il offre un soutien adapté aux pays pour renforcer leur capacité de transparence.

Objectifs du Projet ICAT Niger : les objectifs du projet au Niger comprennent le développement du système de transparence, le soutien à la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), l'initiation d'un système de suivi des financements climatiques, et le partage des connaissances.

Résultats Attendus : les résultats attendus incluent la capacité du Niger à suivre la mise en œuvre de ses actions d'atténuation, la mise en place d'outils de suivi pour la CDN, le début de l'organisation du système de suivi des financements, et le partage des connaissances.

Activités Prévues : les activités du projet comprennent l'évaluation des politiques, le renforcement des capacités, le développement du système de suivi des financements, et d'autres initiatives visant à renforcer la transparence.

Participants et Compréhension Commune : quarante (40) participants ont pris part à l'atelier. À la fin de celui-ci, les participants partagent une compréhension commune du projet ICAT Niger.

L'atelier a permis une interaction entre les acteurs clés, fournissant des éclaircissements sur le projet, et établissant une base de compréhension partagée. Ces éléments sont essentiels pour le succès continu de l'ICAT au Niger et pour renforcer la transparence climatique dans le pays.

3.2. Livrable B

La CDN révisée du Niger dans le secteur de l'énergie met l'accent sur des mesures d'atténuation spécifiques, soutenues par des politiques nationales et des stratégies sectorielles. Les technologies identifiées et les cibles établies montrent l'engagement du pays à promouvoir l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables, et réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'inclusion de cibles inconditionnelles et conditionnelles démontre une approche holistique pour répondre aux défis énergétiques tout en tenant compte des réalités conditionnelles. La base de données générales fournit un

cadre solide pour l'évaluation continue et la mise en œuvre réussie de la CDN révisée.

Aussi, le Livrable présente une analyse du secteur AFAT (Agriculture, Foresterie, et Autres Affectations des Terres) dans le cadre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Niger. Les données de base sont collectées à partir de l'outil Ex ACT de la FAO, en se basant sur les documents stratégiques du secteur AFAT.

Superficies et Unités d'Occupation des Sols : le tableau 38 expose les principales unités d'occupation des sols au Niger, avec une prédominance des terres désertiques (67,67%), suivies des prairies/parcours et des cultures. Le tableau 39 détaille ces unités, montrant une diversité allant des étendues dunaires aux zones urbaines.

Usages des Terres et État d'Occupation : le tableau 40 du Livrable révèle que les principaux usages des terres sont agricoles et pastoraux. Le tableau 41 indique un état de dégradation préoccupant, avec une attention particulière sur les terres agricoles dégradées et les prairies fortement dégradées.

Politiques et Plans d'Action : livrable souligne l'existence de plusieurs documents stratégiques et plans d'action au Niger, notamment la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035, le Plan de Développement Économique et Social (PDES), le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD), le Plan d'Action National pour l'Adaptation (PANA), l'Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens (I3N), et d'autres.

Mesures d'Atténuation de la CDN Révisée : le Livrable identifie plusieurs mesures d'atténuation, telles que la réhabilitation des forêts, la promotion de l'irrigation, la lutte contre le déboisement, et la restauration des terres pastorales dégradées. Ces mesures sont alignées avec les objectifs de l'Accord de Paris et visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Cibles de la CDN Révisée : le tableau 42 du Livrable présente les cibles spécifiques associées à chaque mesure d'atténuation. Ces cibles incluent la réhabilitation des forêts classées, la promotion des haies vives, le programme « un village un bois », les plantations d'arbres à usages multiples, etc. Ces cibles s'étendent jusqu'à l'horizon 2030.

Le Niger a élaboré une CDN révisée qui met l'accent sur des mesures d'atténuation spécifiques dans le secteur AFAT. Ces mesures sont intégrées dans un cadre plus large de politiques et de plans d'action visant le développement

durable, la lutte contre les changements climatiques et la préservation des ressources naturelles. La CDN révisée fixe des cibles claires pour ces mesures, reflétant l'engagement du pays envers la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la promotion d'une gestion durable des terres.

3.3. Livrable C

La mise en œuvre des initiatives de la CDN dans le secteur AFAT est évaluée à travers les réalisations physiques, mettant en lumière les progrès et les défis. Certains domaines, tels que la réhabilitation des forêts classées dégradées, ont montré des résultats variables au fil des ans, tandis que d'autres, comme la promotion de la régénération naturelle assistée, ont connu une croissance significative. Il est important de noter que certaines données, représentées par "UA" (information non disponible), soulignent des lacunes potentielles dans la collecte ou la communication des informations. Les différences entre les données cibles et les réalisations physiques mettent en évidence des domaines où des ajustements ou des améliorations pourraient être nécessaires. Cette évaluation périodique des progrès contribue à orienter les actions futures, à identifier les succès à consolider et les lacunes à combler. Il est recommandé de maintenir une surveillance continue, d'améliorer la transparence des données, et de prendre des mesures correctives là où cela est nécessaire pour assurer une mise en œuvre efficace des objectifs de la CDN dans le secteur AFAT.

Le suivi continu de ces indicateurs, en mettant l'accent sur la transparence des données et les ajustements nécessaires, contribuera à assurer une mise en œuvre réussie des objectifs de la CDN dans le secteur de l'énergie.

3.4. Livrable D & E

L'atelier a permis d'approfondir la compréhension des participants sur divers aspects liés à la Transparence Climatique. Les recommandations soulignent la nécessité d'une collaboration continue, d'une sensibilisation accrue et d'une mobilisation financière pour faire progresser les efforts en matière de changement climatique au Niger. Aussi, les experts œuvrant dans la mise en œuvre du BTR et des parties prenantes se sont appropriés des outils appropriés pour faciliter la transition BUR vers BTR.

3.5. Livrable G1

La mise en œuvre efficace de la CDN du Niger nécessite un suivi précis des mesures d'atténuation dans les secteurs de l'AFAT et de l'Énergie. Les indicateurs proposés, alignés sur les objectifs SMART, visent à renforcer la transparence et la reddition de comptes dans la réalisation des engagements climatiques. L'ajout d'indicateurs basés sur des recommandations internationales souligne l'importance d'harmoniser les efforts nationaux avec les normes mondiales pour lutter contre les changements climatiques. En outre, l'introduction d'un système de suivi-évaluation, appuyé par une étude récente, renforce la capacité du Niger à évaluer et à ajuster ses actions en fonction des résultats obtenus.

3.6. Livrable G2

L'importance d'un système commun de transparence, conforme à l'Accord de Paris, pour établir la confiance entre les Parties. L'efficacité des actions entreprises dépend de la précision des efforts déployés, et c'est dans ce contexte que l'outil de suivi des mesures d'atténuation prend tout son sens.

Deux outils spécifiques, l'outil EX-ACT de la FAO et l'outil GACMO, ont été identifiés et testés pour évaluer les émissions de GES et les avantages économiques des interventions agricoles. Chacun de ces outils répond à des besoins spécifiques, mais l'outil GACMO semble être plus approprié pour le suivi des actions de la CDN du Niger, notamment pour le secteur de l'Énergie. La conclusion met également en avant la mise en place d'un Système MRV-CDN en 2023, avec une prévision d'un cadre juridique (décret) pour définir les rôles et responsabilités des parties prenantes. La proposition d'un suivi dynamique avec GACMO, basé sur des technologies d'atténuation et des indicateurs spécifiques, semble être une réponse adéquate aux exigences du Cadre de Transparence Renforcée des mesures telles que définies dans l'Accord de Paris.

3.7. Livrable H

RNA : les calculs des émissions et absorptions indiquent que l'atteinte des objectifs de la CDN pourrait avoir un impact positif significatif sur la séquestration du carbone et la production agricole. Les résultats, consignés dans le tableau ci-dessous, montrent que le scénario avec mesure maintient les émissions stables tout en augmentant les absorptions au fil des ans, contrairement au scénario sans mesure qui observe une baisse des absorptions. Cela souligne l'importance de la mise en œuvre de la RNA pour atténuer les émissions et favoriser la régénération de l'environnement.

Il est essentiel d'ajuster le suivi des surfaces impliquées par la RNA et la densité des arbres pour maximiser l'efficacité du projet. Intégrer un volet RNA dédié dans l'inventaire du secteur AFAT, systématiser la remontée statistique des surfaces impliquées et mettre en œuvre un suivi de la densité des arbres sont des recommandations pour assurer une évaluation complète de l'efficacité à long terme de la RNA.

SNDR : la SNDR, en se concentrant sur le développement de la production de riz, vise des conséquences économiques positives, avec une augmentation prévue de la contribution de la filière riz à la création de richesse de 0,3% à 12%. Cependant, le développement attendu de la production de riz pourrait entraîner une augmentation des émissions de GES. La figure 3 de la chaîne des impacts récapitule les effets attendus, soulignant cette dualité entre les avantages économiques et les préoccupations environnementales.

Les scénarios de référence et avec mesure indiquent que la mise en œuvre de la SNDR pourrait entraîner une augmentation des émissions de GES, notamment en lien avec le développement de la production de riz. Le suivi de l'efficacité du projet devrait inclure une remontée systématique des statistiques sur les surfaces et les productions par type de riziculture, ainsi qu'un suivi des pratiques selon les types de riziculture pour affiner l'estimation des émissions.

PANER

- Les politiques énergétiques du Niger sont alignées sur les engagements internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques. Les documents stratégiques, tels que le DPNE, la SNAE, le PANER, et le PANEE, démontrent une volonté d'accroître l'accès à l'électricité, de valoriser les énergies renouvelables, et de réduire les émissions de GES. Cependant, des défis subsistent, notamment la mobilisation de financements importants, la dépendance aux partenariats public-privé, et la nécessité d'atteindre des objectifs ambitieux. L'évaluation de ces politiques devra prendre en compte ces facteurs pour garantir une transition énergétique réussie et durable.
- La détermination du périmètre de l'analyse fournit une base solide pour évaluer l'impact des actions du PANER sur les gaz à effet de serre. L'utilisation de critères tels que la probabilité et la magnitude permet d'identifier les effets significatifs. L'inclusion de sources basée sur la probabilité et l'amplitude garantit la prise en compte des effets les plus

importants. La période d'évaluation, fixée de 2020 à 2030, se concentre sur les effets à court terme. Cette approche méthodique renforce la robustesse de l'évaluation des impacts environnementaux des actions du PANER.

- L'identification des effets GES et la construction de la chaîne de causalité offrent une compréhension détaillée des impacts potentiels des actions du PANER. Les actions, telles que la construction de centrales solaires et la promotion de l'électrification rurale, présentent des effets positifs sur la réduction des émissions de GES, contribuant ainsi à atténuer le changement climatique. Cependant, des effets négatifs potentiels, tels que des pressions sur l'environnement et la destruction de la biodiversité, sont également identifiés. La promotion des énergies de cuisson, bien qu'atténuant les émissions de GES liées à la biomasse, peut augmenter les émissions dues à l'utilisation de combustibles de substitution. La chaîne de causalité aide à visualiser la séquence logique des événements, de l'apport initial aux effets finaux, fournissant une base solide pour évaluer l'efficacité globale des actions du PANER.
- L'estimation des émissions de la ligne de base est une étape cruciale, car elle sert de référence pour évaluer l'impact des actions d'atténuation proposées par le PANER. Les méthodologies utilisées pour chaque source d'émission, qu'il s'agisse des centrales d'énergies renouvelables, de l'extraction du pétrole, du transport du pétrole, du raffinage du pétrole, de l'extraction du charbon, du transport du charbon ou de la fabrication de systèmes photovoltaïques, sont détaillées. Ces estimations permettent d'évaluer l'efficacité des mesures du PANER pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans divers secteurs. La qualité des données d'activité et des facteurs d'émission est cruciale pour garantir la fiabilité de ces estimations.
- La méthodologie d'estimation des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le scénario du PANER implique la définition de paramètres tels que les données d'activité et les facteurs d'émission. Il est essentiel de considérer les sources ou puits d'émissions directement influencés par la mise en œuvre du PANER. En particulier, l'utilisation de méthodes cohérentes avec celles utilisées pour estimer les émissions de référence

garantit la pertinence des résultats obtenus. Cette approche méthodologique permettra d'évaluer de manière fiable l'impact du PANER sur les émissions de GES, contribuant ainsi à une transition énergétique plus durable et respectueuse de l'environnement.

3.8. Livrable I.1

Le Niger démontre un engagement significatif envers la réduction des émissions de GES en mettant en œuvre des projets et programmes diversifiés dans les secteurs AFAT et Énergie. Ces initiatives contribuent à la fois à la lutte mondiale contre le changement climatique et aux priorités nationales d'adaptation, tout en renforçant la transparence des actions entreprises conformément à l'Accord de Paris. Les évaluations des réductions d'émissions illustrent l'impact potentiel de ces projets sur la durabilité environnementale à long terme.

3.9. Livrable I.2

Le Niger, conscient de l'importance de la transparence dans la lutte contre les changements climatiques, bénéficie d'un soutien financier multilatéral pour renforcer ses capacités en matière de transparence. Ces initiatives démontrent l'engagement du pays à respecter les obligations de l'Accord de Paris et à contribuer activement aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique. Les résultats escomptés incluent le renforcement de la capacité de suivi, la mise en place de systèmes de suivi et la production de rapports transparents. La diversité des sources de financement souligne l'importance de la collaboration internationale dans la réalisation de ces objectifs.

3.10. Livrable J

Le Livrable met en évidence les défis liés à la transparence et à la responsabilité dans le financement climatique au Niger. Malgré les efforts des pouvoirs publics pour sensibiliser et éclairer les acteurs, plusieurs obstacles persistent, notamment la dispersion des informations entre différentes entités, la difficulté à obtenir des données en temps réel, et les défis liés à l'intégration du changement climatique dans le budget national et sectoriel. L'étude souligne la volonté des autorités nigériennes d'internaliser les dispositions de l'accord de Paris et de renforcer le financement des actions sur les changements climatiques. Elle propose une feuille de route axée sur la gouvernance, le

renforcement des capacités, les systèmes d'informations, la communication, la sensibilisation, et la promotion du financement climatique. Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques est souligné, avec une proposition de structure de gouvernance et une estimation des capacités nécessaires. Enfin, des actions concrètes, telles que le déploiement d'un système intégré d'informations et l'intégration du climat dans la nomenclature budgétaire, sont suggérées pour améliorer la collecte et la fiabilité des données sur le financement climatique.